

Deux années se sont maintenant écoulées depuis que les principales parties au conflit vietnamien ont commencé de définir publiquement leurs positions au sujet d'un règlement du conflit vietnamien. Dans le cas des États-Unis, ce processus a été amorcé par le président Johnson lorsqu'il a annoncé dans son discours du 7 avril 1965 à l'Université John Hopkins que les États-Unis étaient disposés à entamer des discussions sans conditions avec l'adversaire. Le lendemain, c'est-à-dire le 8 avril 1965, la première définition publique de la position du Gouvernement du Nord-Vietnam était donnée par le premier ministre Pham Van Dong dans un rapport à l'Assemblée nationale nord-vietnamienne. La position alors énoncée prenait la forme des quatre points maintenant bien connus, auxquels le Gouvernement du Nord-Vietnam, autant que je sache, reste fermement attaché.

On peut donc dire en un sens qu'un processus de négociation publique entre ces deux gouvernements s'est poursuivi durant les derniers vingt-quatre mois. Nous avons considéré ce processus comme utile et encourageant. Nous avons toujours reconnu en même temps qu'il comportait des limites et que tôt ou tard des efforts devraient être faits par d'autres pays afin de créer un contact direct sous une forme ou une autre entre les deux parties.

Comme vous le savez, c'est là le but essentiel des deux missions entreprises par M. Chester Ronning au nom du Gouvernement du Canada en mars et en juin de 1966. En termes plus simples, disons que nous avons demandé à M. Ronning d'examiner au cours de ses deux visites s'il existe un point, aussi minime soit-il, qui permettrait la tenue de pourparlers bilatéraux entre les représentants des États-Unis et de la République démocratique du Vietnam sans qu'il y ait engagement d'un côté ou de l'autre. Il nous a semblé à cette époque et il nous semble encore maintenant que c'était là une façon de voir valable. Les questions en jeu au Vietnam sont telles qu'une tierce partie ne peut négocier au nom d'un côté ou de l'autre. Je ne crois pas qu'une telle façon de procéder soit acceptée par les parties engagées dans le présent conflit. Et s'il en est ainsi, la conclusion qui en découle nécessairement est que les tierces parties doivent tout mettre en oeuvre pour que les parties en cause puissent entamer des négociations le plus tôt possible et cela avant que la défiance croissante des deux côtés dissipe à jamais les possibilités d'un accommodement pacifique au Vietnam.

Au cours des entretiens qu'a eus M. Ronning avec le premier ministre et d'autres personnalités du Nord-Vietnam, il était évident qu'en ce qui concerne les Nord-Vietnamiens, le bombardement du Nord-Vietnam constitue la clé des efforts qui peuvent être déployés en vue d'amener les deux parties à un simple face à face. Cette conclusion à laquelle nous étions parvenus à la lumière de la première visite de M. Ronning au Nord-Vietnam en mars de l'an dernier, a été depuis confirmée dans les déclarations publiques officielles du Gouvernement nord-vietnamien. Le Comité trouvera donc utile, je crois, que je lui expose la position nord-vietnamienne sur ce sujet comme je la comprends.

Comme vous le savez, le ministre des Affaires étrangères du Nord-Vietnam, dans une entrevue avec le journaliste australien Wilfred Burchett en janvier de cette année, a expliqué la position dans les termes suivants: